

Le palor et le ndut : deux langues atlantiques sans classes nominales

Anna Marie DIAGNE¹

Introduction²

Une des caractéristiques des langues atlantiques est l'existence dans leur grammaire d'un système de classes nominales, compris comme une corrélation entre affixes nominaux et répartition des formes nominales en classes selon leurs propriétés d'accord (Creissels, ce volume). La notion de classe nominale est principalement fondée sur la présence de schèmes d'accord et secondairement seulement sur la présence d'affixes nominaux (Aikhenvald, 2003). Le palor constitue en regard de ces deux aspects un cas atypique en Atlantique. Sa grammaire comporte certes des affixes nominaux, mais ses formes nominales n'ont pas de propriétés d'accord et ne peuvent par conséquent pas être réparties en classes.

Le palor, principal objet de cette étude, fait partie des cinq langues qui constituent le sous-groupe Cangin (Pichl, 1966). Le palor et le ndut sont les seules langues Cangin à ne pas avoir de schèmes d'accord. L'existence de classes nominales et d'affixes nominaux corrélatifs dans les autres langues du groupe permet de penser qu'à l'instar d'autres langues Niger-Congo à systèmes nominaux non prototypiques, le système actuel du palor est le résultat d'une forte érosion d'un système originel de classification nominale plutôt que de l'émergence d'un système en devenir (Creissels, 2001).

Le palor comporte deux variantes que les locuteurs de la langue nomment par le royaume wolof qui leur était le plus proche, selon un axe nord-sud : le *kajoor* pour les locuteurs du nord et le *bawol* pour ceux du sud. Les locuteurs des deux dialectes se comprennent parfaitement. La variation se constate au niveau phonologique, par exemple la correspondante +ATR de la voyelle /a/ qui est /ɛ/ pour le sud et /o/ pour le nord. Il existe également des divergences lexicales dues à la proximité géographique des locuteurs du sud avec les Safen et de ceux du nord avec les Wolof.

¹ Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta Diop de Dakar

² Les abréviations suivantes sont utilisées dans cet article : 1.SG 1^{ère} personne du singulier ; AfNom Marqueur d'affiliation nominale ; ASS Associatif ; C Consonne ; Cl. Classe ; Excl Marqueur d'exclusivité ; LOC Locatif ; N Consonne nasale ; Nbre Nombre ; PAL Palatal ; PLUR Pluriel ; V Voyelle.

Au sein du groupe Cangin, la langue la plus proche du palor est le ndut. Dans leur enquête sur ce groupe de langues, Williams & Williams (1993) indiquent que le ndut et le palor ont 84% de leur vocabulaire en commun. Podzniakov & Segerer (2004) scindent le groupe Cangin en deux : l'ensemble ndut-palor et l'ensemble safen-laalaa-noon³. Les systèmes nominaux du ndut et du palor sont très proches mais présentent des divergences qui rendent intéressante une comparaison dans le cadre de cette étude. Les données du ndut que nous utiliserons sont issues de l'étude de Morgan (1996) qui avait lui-même confronté ses données à celles de la thèse de Paula D'Alton sur le palor (1983). Les conclusions des deux auteurs sont à quelques détails près identiques. Bien que l'intercompréhension entre les deux langues ne soit que partielle, ces résultats militent pour une relation quasi-dialectale entre elles.

Les données du palor que nous présentons sont issues de nos propres recherches et seront comparées à celles de D'Alton (1987). Les conclusions auxquelles nous aboutissons recourent en partie celles de nos prédécesseurs, mais s'en écartent pour ce qui est de l'organisation du système. L'absence de schèmes d'accord en ndut-palor rend en effet secondaire, de notre point de vue, l'organisation des noms selon le marqueur auquel ils sont affectés. Nous proposons à la place une organisation selon les possibilités d'affixation, qui range les nominaux du palor en quatre types. Le nombre et l'identification des marqueurs nominaux que nous proposons diffèrent également des propositions antérieures, notamment par l'élimination de la 'classe des humains' et par le statut du morphème du pluriel. Nous montrerons en outre qu'il existe, à l'instar des pronoms, une distinction de clusivité⁴ dans le système nominal.

1. Aperçu sur la phonologie du palor

Le but de cette section est de donner quelques éléments sur la phonologie de la langue permettant de comprendre les interactions intervenant dans le marquage des noms.

1.1. Consonnes et voyelles

Le système consonantique du palor se présente comme suit (tableau 1) :

³ Le laalaa et le noon sont cependant plus proches l'un de l'autre que du safen. Williams & Williams (1993) proposent pour cette raison trois groupes pour le Cangin : ndut-palor, noon-laalaa et safen.

⁴ Notre traduction de l'anglais *clusivity* (Filimonova, 2005).

Tableau 1. *Les consonnes du palor*

ɓ	ɗ	ʃ		
p	t	c	k	ʔ
b	d	j	g	
m	n	ɲ	ŋ	
f	s		x	h
v (f)	z (s)			
		y	w	
	r			
	l			

Les phonèmes **v** et **z** sont réalisés non voisés aux frontières de mot, c'est-à-dire à l'initiale et à la finale de lexème. Le système des marqueurs nominaux comporte les consonnes suivantes : **k, m, v(f), y, ɓ**⁵.

Le système vocalique du palor comprend cinq voyelles soumises à la variation ATR (tableau 2).

Tableau 2. *Les voyelles du palor*

i	e	ɛ/o ⁶	o	u
ɪ	ɛ	a	ɔ	ʊ

Les marqueurs nominaux sont obligatoirement suivis d'un suffixe vocalique⁷ avec lequel ils forment un déterminant défini. Les voyelles concernées sont : **i / ɪ, e / ɛ, ɛ / a**.

1.2. Structure syllabique

1.2.1. Types de syllabe

Le palor compte plusieurs types de syllabe dont la distribution par contextes des noms de notre corpus est résumée dans le tableau 3.

Les différents types de syllabes sont illustrés ci-dessous :

(1) Type CV		(2) Type CVC	
<u>wa</u>.tɛ	'aujourd'hui'	gam	'bracelet'
<u>fi</u>.lik	'herbe'	kɔd	'pied'
coo.<u>vu</u>	'mouche'	kul.bus	'fourmi'
pey.<u>ye</u>	'huit'	bi.<u>tiv</u>	'vieille femme'

⁵ L'appellation *marqueurs nominaux* désigne ici les suffixes d'affiliation nominale, le suffixe du pluriel et le préfixe **ɓ-**, qui nous le verrons, remplit une toute autre fonction.

⁶ La correspondante +ATR de /a/ est sujette à la variation dialectale. Le dialecte du sud a pour correspondante +ATR /ɛ/ et celui du nord /o/.

⁷ Un des marqueurs locatifs ou le marqueur associatif.

- ku.loog** ‘mariage’ **boo.gul** ‘mante religieuse’
- (3) Type CVV (4) Type CVVC
- kw** ‘ventre’ **paan** ‘poulet’
tu ‘nom’ **mus** ‘lait’
duu.ku ‘fumée’ **kw.hoon** ‘cadet’
kw.kom ‘lieu’ **pε.mεl** ‘petit canari’
kw.hoon ‘cadet’ **pε.rεm** ‘langue’

Tableau 3. *Les différents types de syllabe en palor*

#_#	#_.	._.	._#
		CV	CV
CVC	CVC		CVC
CVV	CVV		
NCV	NCV		
	V		
VC	VC		
CVVC			CVVC
NCVC			
NCVVC			
VVC			

Dans notre corpus, tous les complexes sont sonores et en majorité issus d’emprunts au wolof. Il existe néanmoins quelques mots palor avec en majorité le complexe /nd/ :

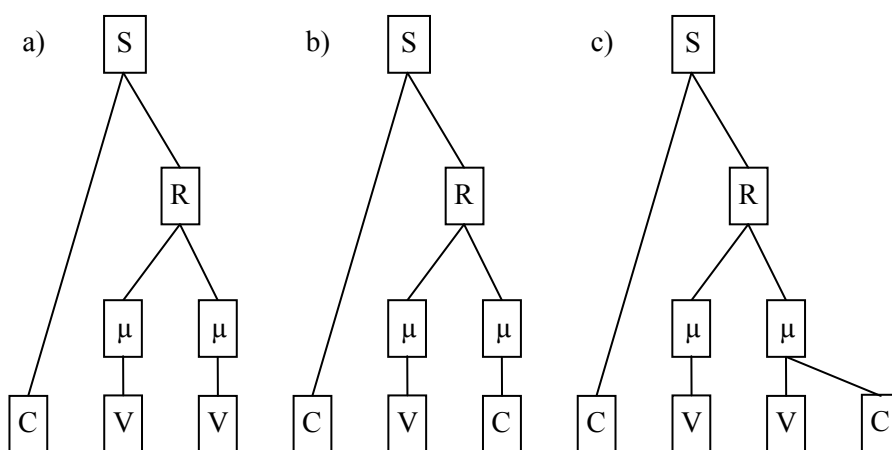
- (5) Type NCV (6) Type NCVC
- ndimu** ‘pagne’ **ndib** ‘petit excrément’
ndotol ‘bouillie’
ndawal ‘viande’ (emprunt)
- (7) Type NCVVC (8) Type VVC
- mbaam** ‘âne’ (emprunt) **aan** ‘tam-tam’
ɲjɔɔf ‘herbe’
- (9) Type VC (10) Type V
- af** ‘tête’ **innl** ‘quatre’
eyye ‘trois’

1.2.2. Composition moraique des rimes et contraintes prosodiques sur les bases

La rime est un sous-constituant syllabique qui joue un rôle particulier en palor du fait qu’il est la cible de troncations à différents niveaux dans le

système de marquage nominal. Les codas du palor sont moraïques à condition de ne pas être précédées par une voyelle longue. Ainsi les codas des rimes de forme VC sont moraïques à part entière et comptent dans le poids de la syllabe. En revanche les codas des syllabes de forme VVC sont rattachées à la more de la voyelle qui les précède et ne participent pas au poids de la syllabe. Ainsi les rimes VV, VC et VVC sont équivalentes, comme le montre les schémas suivants :

Figure 1. Composition moraïque des rimes



Il existe en palor une contrainte prosodique sur la composition des bases nominales. Celles-ci doivent obligatoirement comporter deux mores. Les codas étant moraïques, une base doit être au minimum de schème (C)VV(C), CVCV ou CVC.

2. Caractéristiques des marqueurs d'affiliation nominale

Les “marqueurs d'affiliation nominale” sont conçus dans le cadre de cette étude différemment des affixes de classe. Ils ont en commun avec ces derniers de ranger les noms en différents groupes mais se distinguent par le fait qu'ils ne sont pas compatibles avec d'autres catégories de lexèmes et ne forment de ce fait pas de classes d'accord. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons choisi de les désigner par un terme qui évite toute connotation pouvant prêter à confusion pour la suite de l'analyse.

Le palor compte cinq marqueurs d'affiliation nominale suffixés au nom. Trois d'entre eux sont de nature consonantique, un est constitué d'une voyelle sans traits articulatoires et le dernier d'un morphème zéro.

Tableau 4. *Les marqueurs d'affiliation nominale*

<i>Marqueurs consonantiques</i>	<i>Marqueur vocalique</i>	<i>Marqueur zéro</i>
-v	-V	-Ø
-m		
-k		

Le nom en forme de citation en palor ne comporte aucune marque nominale. Il correspond à l'indéfini, à l'exemple du mot pour 'cheval' :

- (11) **ponis**
'(un) cheval'

Dans cette forme, il est au singulier. La suffixation du marqueur nominal auquel il est affilié (-v) ajoute la valeur de définitude :

- (12) **ponis -v -a** [ponisfɛ]
'le cheval'

Le marqueur nominal est obligatoirement suivi d'un morphème locatif (-ɛ, -a ou -m) ou du marqueur associatif (-i)⁸, avec lequel il forme un déterminant défini.

Tous les marqueurs d'affiliation nominale du palor ont une valeur de singulier. Le pluriel est dénoté pour tous les noms par le marqueur -y qui n'est pas d'affiliation nominale (cf. section 4). Les exemples ci-dessous présentent les déterminants définis neutres formés par les six marqueurs nominaux du palor en combinaison avec le locatif neutre -a :

- (13) marqueur -v : **pɛʔ-f -a** 'la chèvre'
 marqueur -m : **mus-m -a** 'le lait'
 marqueur -k : **kɪlk-k -a** 'l'arbre'
 marqueur -Ø : **ndɔtɔl -a** 'la bouillie'
 marqueur -V : ***mɔl-a -a** 'l'eau'
 marqueur -y : **kɪlk -y-a** 'les arbres'

Ces morphèmes vocaliques sont sujets à la variation ATR. Le fait qu'ils s'harmonisent avec la base indique que la séquence base+marqueur nominal+locatif/ associatif forme un mot phonologique unique, ce qui prouve que le marqueur nominal est un suffixe et non un clitique.

⁸ Les marqueurs -a et -ɛ sont des locatifs. -a est le marqueur par défaut. -ɛ indique la proximité et à une valeur déictique. -m indique la distance. Le suffixe -i est un marqueur associatif (Welters, 1974 ; Morgan, 1996). Dans cet article nous utiliserons majoritairement le locatif -a pour des raisons de simplicité.

De ce qui précède on peut conclure que les marqueurs d'affiliation nominale du palor encodent essentiellement le défini. Le schème défini singulier d'un nom en palor est le suivant :

Schème 1 : *Défini singulier en palor*

Base + marqueur d'affiliation nominale + marqueur locatif / associatif

La suite de la section présente les particularités de chacun des marqueurs de singulier. Le marqueur du pluriel fera l'objet d'une discussion à la section 4.

2.1. Le marqueur -v

Le marqueur -v correspond aux classes 5 de D'Alton et 3 de Morgan. Sa consonne a deux allomorphes : voisé (-v) lorsque précédé d'une base à consonne voisée ou à voyelle finale, et non voisé (-f) lorsque la base est terminée par une consonne non voisée. Sont affiliés à ce marqueur en majorité des noms d'animaux, y compris lorsqu'ils sont issus d'emprunts. Les nombres ordinaux, les nominalisations, certains noms de parenté ainsi que les noms propres sont également affiliés à ce marqueur.

(14)	pooni	-v	-v	'le singe'
	fak	-v	-a	'l'oiseau'
	ponis	-f	-v	'le cheval'
	bukki	-v	-v	'l'hyène' (emprunt)
	pɛʔ	-f	-a	'la chèvre'
	mnl	-v	-a	'le quatrième'
	pojno	-v	-v	'le cinquième'
	sabbɔh	-f	-a	'le dixième'

2.2. Le marqueur -m

Le marqueur -m (D'Alton cl.8, Morgan cl.5) regroupe en majorité des noms de liquides, des noms collectifs ou faisant référence à des entités indivisibles.

(15)	mus	-m	-a	'le lait'
	moloj	-m	-a	'la salive'
	ɲɪf	-m	-a	'le sang'

D'Alton considère que le mot pour 'eau' **moloɓ** est affecté à ce marqueur, mais que celui-ci n'apparaît dans le discours que dans une construction associative⁹ :

« Le nom **moloɓ**, 'eau', figure également dans cette classe, mais dans le discours ne se présente jamais sous la forme /**moloɓma**/: il se prononce soit **moloɓ(b)a**, soit **moʔlaa**. La marque -m- apparaît

⁹ Transcription adaptée.

toutefois lorsque le nom est complété, par exemple, **molobmi yaada** 'l'eau du canari' » (D'Alton, 1983 : 107).

Il doit s'agir dans ce cas d'un emploi ancien, nos informateurs palor, de même que ceux du ndut (Morgan, 1996 : 40) n'utilisant dans ce contexte que **mulu**. Morgan affine ce mot au marqueur **-Ø** tandis qu'une analyse différente nous amènera à l'affilier au marqueur **-V**.

2.3. Le marqueur **-k**

Les noms affiliés à ce marqueur (D'Alton cl.6, Morgan, cl.4) désignent en majorité des végétaux. Beaucoup de mots commençant par la consonne /k/ lui sont affiliés. D'Alton remarque avec pertinence que nombre de mots désignant des entités de petite taille commencent par cette consonne et sont affiliés au marqueur **-k**.

(16)	kɪlk	-k	-a	'l'arbre'
	tu	-k	-a	'le nom'
	kii	-k	-e	'le feu'
	kuum	-k	-e	'le miel'
	tigal	-k	-a	'le lit'
	kɔɔf	-k	-a	'le canari'

2.4. Le marqueur **-Ø**

C'est le marqueur le plus productif du système (D'Alton cl.3, Morgan cl.2). On y trouve également la majorité des emprunts quel que soit leur degré d'intégration dans la langue. Les noms affiliés au marqueur **-Ø** se reconnaissent par l'affixation directe en surface du suffixe de localisation ou d'association sans qu'il y ait, le cas échéant, d'augmentation de quantité vocalique.

(17)	kɔd	-Ø	-a	'le pied'
	bɔɔr	-Ø	-a	'le chef'
	ndɔtɔl	-Ø	-a	'la bouillie'
	dɛŋ	-Ø	-a	'la figue'

2.5. Le marqueur **-V**

Ce marqueur n'a pas de traits articulatoires qui lui soient propres. Sa nature vocalique peut être cependant identifiée du fait qu'il est identique à la voyelle finale du mot défini singulier qui correspond au morphème locatif / associatif. Ce morphème est en effet obligatoirement précédé d'un marqueur d'affiliation nominale avec lequel il forme un article. Les noms affiliés à ce

marqueur ont la particularité de requérir la troncation d'une partie de leur matériau prosodique final¹⁰ pour le défini singulier.

- (18) a. **andaa**
andɪ -V -a
 conte AfNom V -LOC
 'le conte'
- b. **baanaa**
baano -V -a
 bonnet AfNom V -LOC
 'le bonnet'
- c. **ɖuukɛɛ**
ɖuuku -V -a
 fumée AfNom V -LOC
 'la fumée'
- d. **gureɛ**
guru -V -a
 kola AfNom V -LOC
 'la cola'
- e. **mola**
molob -V -a
 eau AfNom V -LOC
 'l'eau'

Le marqueur **-V** n'a pas été répertorié dans les études de D'Alton et Morgan. Les noms que nous lui affilions l'ont été par ces auteurs aux classes 3 et 2, respectivement. Ces auteurs n'expliquent cependant pas pourquoi certains noms perdent une partie de leurs segments avant l'affixation du marqueur et ont une voyelle finale longue alors que d'autres non. De notre point de vue cela est dû à une différence de marqueurs et à une contrainte prosodique. Aux noms tronqués avec une voyelle finale longue est affixé le marqueur **-V** ; aux noms non tronqués sans voyelle finale longue est affixé le marqueur **-Ø**.

3. Types de noms

L'étude des modalités d'affixation des marqueurs d'affiliation nominale est nécessaire pour comprendre la morphologie nominale du palor. Nous verrons

¹⁰ Ce point sera discuté en détail en 3.2.

que les noms du palor peuvent être rangés en quatre types. Les noms de type 1 ne subissent aucune transformation lors de l'affixation de leur marqueur d'affiliation nominale. Ceux de type 2 subissent une troncation de leur rime finale¹¹. Ceux de type 3 subissent la troncation de leur syllabe finale. Enfin le quatrième type de nom en palor subit la troncation de sa coda finale et est sujet à une allomorphie de palatalisation.

3.1. Noms de type 1

Les noms de type 1 suivent le schéma classique de marquage. L'affixation se fait au moyen d'un suffixe aligné sur la limite finale du lexème.

Ce type de nom admet soit un des marqueurs consonantiques, soit le marqueur zéro.

Schème 2 : *Formation des noms de type 1*

Forme lexicale + {-v, -m, -k, -Ø}+LOC / ASS.

Nous reprenons à titre d'illustration un des exemples par marqueur déjà présentés à la section 2 :

(19)	Marqueur -v	pooni	-v	-v	'le singe'
	Marqueur -m	muis	-m	-a	'le lait'
	Marqueur -k	kɪlk	-k	-a	'l'arbre'
	Marqueur zéro	kɔd	-Ø	-a	'le pied'

3.2. Noms de type 2

Les noms de type 2 ont pour particularité de nécessiter la troncation de leur rime finale avant l'affixation du marqueur de définitude.

Ils requièrent en outre l'affixation du marqueur -V. Ce marqueur vocalique copie la totalité de ses traits sur la voyelle du marqueur locatif / associatif qui le suit.

Les noms de type 2 obéissent au schème de formation du défini singulier suivant :

Schème 3 : *Formation des noms de type 2*

Forme à rime tronquée + Marqueur -V + LOC / ASS

Le processus de troncation des noms de type 2 est illustré ci-dessous :

¹¹ Nos remerciements à Kevin Warfel de la SIL ainsi qu'à tous les intervenants de la liste FLEx (<https://groups.google.com/forum/?fromgroups#!forum/flex-list>) qui ont participé à la discussion de ce point ainsi qu'à son implémentation dans le logiciel du même nom.

(20)	<i>Forme de citation</i>	<i>forme tronquée</i>	<i>glose</i>
	andi	and	‘conte’
	baano	baan	‘bonnet’
	ɖuuku	ɖuuk	‘fumée’
	guru	gur	‘cola’
	molob	mol	‘eau’

Cette situation entraîne à la finale de ces mots la réalisation d’une voyelle longue résultant de la concaténation de la voyelle du marqueur et de la suffixation du morphème de localisation ou d’association.

- (21) a. **andaa**
andi -V -a
 conte AfNom V -LOC
 ‘le conte’
- b. **baanaa**
baano -V -a
 bonnet AfNom V -LOC
 ‘le bonnet’
- c. **ɖuukeɛ**
ɖuuku -V -a
 fumée AfNom V -LOC
 ‘la fumée’
- d. **gureɛ**
guru -V -a
 kola AfNom V -LOC
 ‘la cola’
- e. **molaa**
molob -V -a
 eau AfNom V -LOC
 ‘l’eau’

Il est possible qu’un nom monosyllabique, donc ne comportant qu’une seule rime, soit affilié au marqueur -V :

- (22) **yoŋɛɛ**
yoŋ **-V** **-a**
 excrément AfNom V LOC
 'l'excrément'

La troncation n'opère pas dans un tel cas, l'unique rime du mot ne pouvant pas être supprimée. Le processus de troncation n'opère donc que si la rime finale n'est pas précédée d'une limite de mot (*#_)

Il est possible qu'un lexème de type 2 ait deux affiliations tout en maintenant la troncation :

- (23) Citation : **gumu** 'hyène' au défini singulier :
- a. **gum** **-V** **-a** : **gumɛɛ** [gumoo]
 hyène AfNom V LOC
 'l'hyène'
- b. **gum** **-v** **-a** : **gumvɛ** [gumvo]
 hyène AfNom v LOC
 'l'hyène'

Les formes **gumɛɛ** et **gumvɛ** sont répertoriées dans le dialecte palor du nord (kajoor)¹². Dans celui du sud (bawol), seul **gumvɛ** a été attesté lors de nos enquêtes.

Le mot pour 'vache' présente une situation intéressante d'un dialecte à l'autre du palor. Dans le dialecte nord et dans le corpus de D'Alton qui porte sur le même dialecte, la forme de citation est lexicalement non tronquée. Par contre, celle du dialecte du sud est tronquée :

- (24) Citation, dialecte sud : **fan**
 Citation, dialecte nord : **fana**
 Défini singulier **fan** **-v** **-a** : **fanva**
 vache AfNom v LOC
 'la vache'

Les deux dialectes utilisent dans la détermination définie la forme tronquée du lexème, avec le marqueur **-v**.

En ndut, le mot pour 'femme' appartient au type 2 tandis qu'en palor il est de type 1 :

¹² Pour rappel, dans ce dialecte, la correspondante +ATR de /a/ est /o/.

(25) Citation : **ɓɛɛɓ** ‘femme’

Défini singulier, ndut **ɓɛɛ** **-V** **-a** : **ɓɛɛlaa**
 femme AfNom V LOC
 ‘la femme’

Défini singulier, palor **ɓɛɛɓ** **-Ø** **-a** : **ɓɛɛɓa**
 femme AfNom Ø LOC
 ‘la femme’

Il y a ainsi une variété dans les situations et il n’est pas possible de dégager un conditionnement d’apparition de la troncation. La seule constante est que le matériel tronqué correspond dans tous les cas à la rime finale d’un lexème polysyllabique. Cela permet de conclure que la troncation est une caractéristique lexicale de ces lexèmes et n’est pas imputable au suffixe de définitude auquel un nom donné est affilié. En palor, quasiment tous les lexèmes répertoriés appartiennent au marqueur **-V** et ont par conséquent une voyelle finale longue au défini singulier. Un seul lexème dans notre corpus, tous dialectes confondus, est affilié au marqueur **-v** tandis qu’un autre fluctue entre les marqueurs **-V** et **-v** avec une préférence pour **-v**. Les exemples listés par Morgan (1996) révèlent qu’il existe en ndut des noms de type 2 affiliés au marqueur **-Ø**.

3.3. Noms de type 3

Les noms qui vont être présentés dans cette section présentent la particularité d’être tous des noms de parenté. Les noms de type 3 ont en commun avec ceux de la section précédente de connaître la troncation lorsqu’ils sont au défini singulier. Cependant la cible prosodique de l’opération n’est pas la même. Tandis que pour les noms de type 2 c’est la rime qui est supprimée, ceux de type 3 subissent la suppression de la totalité de leur syllabe finale :

(26) Citation, dialecte sud : **papa** ‘papa’ ; **titi** ‘maman’

Défini singulier : **pa** **-v** **-a** : **paava**
 père AfNom v LOC
 ‘le papa’

ti **-v** **-a** : **tiva**
 mère AfNom v LOC
 ‘la maman’

On remarque un allongement compensatoire de la voyelle radicale après la troncation, une base devant être obligatoirement bimoraïque en palor.

Nous avons relevé dans le dialecte nord les mêmes formes de défini singulier que celles du sud, mais avec des formes de citation différentes :

(27) Citation, dialecte nord :

- a. **paaf**
'papa'
- b. **tif**
'maman'

Dans son étude, D'Alton fait état de formes similaires:

(28) Citation, dialecte nord (D'Alton) : **paaf** 'papa, père' ; **tif** 'mère' / **titi** 'maman'

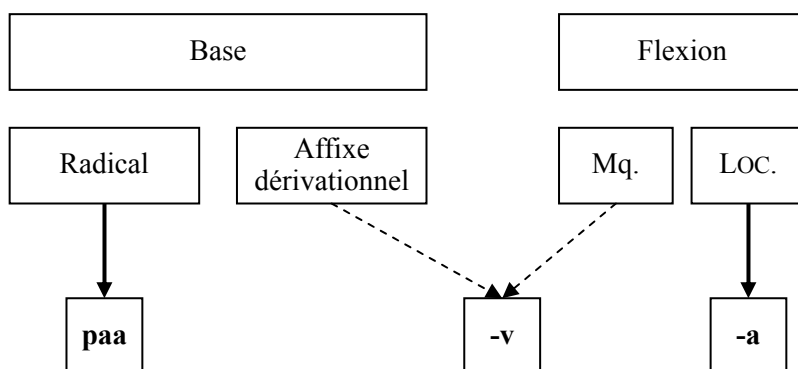
Défini singulier (D'Alton) : **paaf** -Ø **-a** : **paava**
père AfNom Ø LOC
'le papa'

tif -Ø **-a** : **tivɛ**
mère AfNom Ø LOC
'la mère'

On constate une variation entre dialectes du nord et du sud concernant la forme de citation. Celle du sud a un format qui rend transparent le processus de troncation : la syllabe finale du mot est élidée, l'allongement compensatoire pouvant être interprété comme une volonté de maintenir le caractère bimoraïque lexical de la base. Une autre possibilité serait de considérer qu'au lieu de la rime, comme dans les cas précédents, c'est cette fois l'attaque de la dernière syllabe non précédée d'une limite de lexème qui est supprimée. Le résultat en surface serait le même. Ce n'est néanmoins pas l'hypothèse que nous retiendrons, la troncation, telle que conçue ici, se faisant par constituants, de la limite finale vers la limite initiale. Ainsi la suppression d'une attaque ne peut se faire sans que la rime qu'elle précède ne le soit, de même que le noyau syllabique ne peut être tronqué sans qu'une éventuelle coda ne le soit.

Les données du dialecte nord donnent l'impression que ces lexèmes sont affiliés au marqueur -Ø. C'est du reste l'analyse que fait D'Alton. Néanmoins la comparaison avec les données du dialecte sud permet de penser que le marqueur de ces noms est bien -v et que dans le dialecte du nord le suffixe s'est lexicalisé et forme désormais une base avec le radical tronqué.

Figure 2. *Ambivalence du suffixe -v*



Le suffixe **-v** est donc dans ce dialecte ambivalent : il occupe dans la morphologie à la fois les slots des suffixes dérivationnel et flexionnel. Dans le dialecte sud en revanche, le suffixe **-v** est monofonctionnel : il n'est affilié qu'au marqueur. Ce fait est confirmé dans la flexion définie pluriel qui pour tous les dialectes est respectivement **papaya** et **titiya**¹³.

Une variation intéressante pour 'mère' est offerte par D'Alton. En forme de citation comme pour le défini singulier les formes données ont une voyelle radicale brève. Cela signifierait que pour ce mot l'exigence de conservation de bimoraïcité n'a pas opéré. Cette transformation s'est accompagnée d'un changement dans la qualité de la voyelle : de -ATR la voyelle est devenue +ATR. Il semblerait donc que la contrainte de bimoraïcité aille de pair avec la valeur du trait ATR lexical. Pour **tivɛ** et **tiɪva**, on peut donc proposer la même forme lexicale : |**titi**|.

Tableau 6. *Base de singulier, dialecte nord (D'Alton)*

Troncation	titi > ti
Changement de trait ATR	ti > ti
Affiliation bimoraïque	

Tableau 7. *Base de singulier, dialecte sud*

Troncation	titi > ti
Affiliation bimoraïque	ti > ti
Changement de trait ATR	

¹³ Nous reviendrons sur la flexion du défini pluriel dans la section 4.1.

Les contraintes en jeu dans la dérivation des deux types de formes sont les mêmes. La différence constatée dans les formes de surface est la conséquence d'une inversion dans la succession des contraintes d'affiliation moraïque et de changement ATR. Le mot pour 'père' par contre a dans les données de D'Alton une dérivation identique à celle que nous avons observée.

Tableau 8. *Base de singulier, dialectes nord et sud*

Troncation	papa > pa
Affiliation bimoraïque	pa > paa
Changement de trait ATR	

3.4. Valeur lexicale / sémantique de la troncation

Les noms de types 2 et 3 indiquent qu'il existe en palor deux types de troncation nominale, selon la cible prosodique de l'opération : les noms de type 2 présentent une troncation moraïque, mais ceux de type 3, une troncation syllabique. La valeur de la troncation est donc essentiellement grammaticale. Les noms de type 3 que nous avons analysés ont cependant la particularité d'admettre ou non la troncation afin d'exprimer une différence sémantique.

Les noms de type 3 sont très minoritaires dans la langue. Nous n'avons en effet recensé que les noms de parenté 'père', 'mère' et 'grand-parent'. Une vérification systématique pour les autres noms de parenté n'a pas été faite, dans l'état actuel de notre corpus. Cependant pour les trois lexèmes recensés, la forme tronquée n'était pas la seule admise, mais seulement la plus usitée. Il est en effet possible pour les locuteurs d'appliquer ou non la troncation pour exprimer le caractère biologique ou non du lien parental. L'absence de troncation indique le lien non biologique direct de la parenté, tandis que la troncation syllabique exprime la parenté biologique directe.

- (29) a. **paaf** 'père'
- b. **papaa** 'le père non biologique (parrain / frère du père)'
[troncation, type 3]
- c. **paava** 'le père biologique'
[pas de troncation, type 1, marqueur -v]

- (30) a. **tuf** 'mère'
 b. **tītaa** 'la mère non biologique' (marraine / sœur de la mère)
 [troncation, type 3]
 c. **tīva** 'la mère biologique'
 [pas de troncation, type 1, marqueur -v]

Cette distinction sémantique est reflétée de manière logique dans les possibilités de pluralisation des formes de défini singulier. Pour **paava** et **tīva**, il n'existe pas de pluriel puisqu'on ne peut avoir qu'un seul père ou mère biologique. Par contre **papaa** et **tītaa** admettent la pluralisation, du fait qu'il n'y a pas de difficulté conceptuelle à poser plusieurs pères ou mères par convention :

- (31) **papaa** **papaya** 'père non biologique'
paava - 'père biologique'
tītaa **tītiya** 'mère non biologique'
tīva - 'mère biologique'

Le mot pour 'grand-parent' ne connaît pas en palor de différence selon le sexe : **caac** signifie aussi bien 'grand-père' que 'grand-mère'. Au défini singulier ce mot est également soumis à la variation sémantique selon qu'il subit la troncation ou non :

- (32) a. **caac** 'grand-parent'
 b. **cacaa** 'grand-parent non biologique'
 [troncation, type 3]
 c. **cēcfa** 'grand-parent biologique'
 [pas de troncation, type 1, marqueur -v]

La forme de type 1 s'accompagne dans ce cas précis d'un changement dans la qualité vocalique du radical.

La distinction biologique n'est pas maintenue au pluriel malgré la possibilité logique d'avoir quatre grands-parents biologiques (deux maternels et deux paternels). Ainsi **cacaja** désigne aussi bien les grands-parents biologiques que ceux qui le sont par convention.

(33)

Singulier défini	Pluriel défini	
cēcfa	*cēcya / *cacya	cacaya
cacaa		

Il est possible que la fonction première de la troncation ait été d'exprimer le caractère aliénable ou inaliénable de la relation entre possesseur et possédé. Il semblerait que cette fonction se soit grammaticalisée par la suite et n'ait été conservée que dans le système des noms de parenté du palor.

La distinction déterminative entre possession aliénable et inaliénable existe par ailleurs en palor et en ndut. L'inaliénabilité concerne essentiellement les parties du corps et la parenté. En palor, le caractère inaliénable de la possession est exprimé par le post-positionnement direct du possessif ; si la possession est aliénable, le possessif est précédé du morphème associatif **-i** (D'Alton, 1987 : 117-118).

3.5. Type 4 : **ɔw** 'personne / être humain'

Le lexème signifiant 'personne, être humain' a très souvent un comportement particulier dans les langues atlantiques. Celles du groupe Cangin ne font pas exception. En palor comme en ndut, c'est le seul lexème pour lequel on peut reconnaître de manière synchronique l'existence d'un préfixe au défini singulier. Son comportement phonologique et morphologique particulier ont amené D'Alton (1987) et Morgan (1996) à l'isoler dans des classes de singulier (cl.1) et de pluriel (D'Alton cl.2) dont il est l'unique membre. L'analyse qui va être proposée est sensiblement différente celles des études précitées.

Les formes de citation et de défini singulier pour ce lexème sont les suivantes:

- (34) Citation : **ɔw** '(une) personne'
Défini singulier : **ɓoo** 'la personne'

Comme dans les études précédentes, nous considérons que la glottale initiale de la forme de défini singulier est un préfixe, dont nous ne discuterons pas la fonction pour l'instant. La forme du défini singulier exige la présence de ce préfixe. Autrement dit ***oo** n'est pas admis dans la langue.

Mis à part la préfixation de **ɓ-**, on remarque que le radical a subi une troncation de sa consonne finale. C'est donc le troisième cas de troncation constaté dans la langue, portant cette fois sur la coda du mot. Une différence avec les cas précédents est que la troncation s'effectue, bien que le mot soit monosyllabique, c.-à-d. que la syllabe concernée soit précédée d'une limite de mot.

Outre la chute de la consonne finale, on constate que la voyelle de **ɓoo** est longue et correspond à la version +ATR de la voyelle en citation. Si on considère que la structure comprend comme voyelle finale le locatif **-a** précédé d'un marqueur de définitude, seuls les marqueurs **-Ø** et **-V** sont éligibles :

- (35) a. **ɸ-** **-ɔ** **-Ø** **-a**
 *** personne AfNom Ø LOC
- b. **ɸ-** **-ɔ** **-V** **-a**
 *** personne AfNom V LOC

La voyelle du radical aurait ensuite assimilé la voyelle du locatif (et du marqueur si celui-ci est **-V**). On aurait dû cependant obtenir la forme **ɸɔɔ**, ce qui n'est pas le cas. Aucun processus phonologique en palor ne permet d'expliquer de manière directe le changement de qualité vocalique.

En ndut, le changement de qualité vocalique est de même type :

- (36) Citation en ndut : **ɔw** 'personne'
 Défini singulier : **ɸəə** 'la personne'¹⁴,

On recense par ailleurs en palor les formes suivantes :

- (37) a. **ɸ-** **ey** **faal** **-Ø** **-a**
 *** personne mâle AfNom Ø LOC
 ' l'homme'
- b. **ɸ-** **ey** **ɸɛɛb** **-Ø** **-a**
 *** personne femelle AfNom Ø LOC
 ' la femme'
- c. **ɔw** **faal**
 personne mâle
 ' (un) homme'
- d. **ɔw** **ɸɛɛb**
 personne femelle
 ' (une) femme'

Les exemples ci-dessus indiquent que **ɔw** a deux allomorphes selon qu'il est précédé ou non du préfixe **ɸ-**. Le conditionnement est d'ordre morphologique puisque rien dans la constitution phonologique de la glottale ne permet d'expliquer l'alternance des deux formes. En outre le changement de forme n'affecte pas seulement la voyelle mais également la consonne. Si celui-ci doit être défini en termes de traits articulatoires, l'ATR ne peut être retenu comme déclencheur principal, puisque n'affectant pas les consonnes. C'est pourquoi, nous proposons que le changement constaté soit le fait d'une palatalisation de **ɔw** :

¹⁴ Morgan (1996 : 15) indique qu'il n'y a pas de /o/ en ndut et que le schwa (ə) est la contrepartie +ATR des phonèmes /a/ et /ɔ/.

Schème 4. Palatalisation de ɔw

$$\text{ɔw}^\# (-\text{PAL}) > \text{ɛy}^\# (+\text{PAL}) / \text{ɓ-} ___$$

Les données de Morgan (1996 : 36-37) confirment l'existence des deux formes :

- (38) a. **ɓɛy gɪna** 'les villageois'¹⁵, b. **ɔw ana** 'deux personnes'

Lors de la dérivation des formes de défini singulier en palor, la troncation de la consonne finale bloque la palatalisation et seul le trait +ATR corrélatif de la palatalisation est retenu¹⁶. En ndut par contre, la palatalisation n'est pas bloquée.

Tableau 11. Dérivation du défini singulier pour ɔw

ɓ-	ɔw	-Ø	-a	Palor			Ndut		
Troncation				ɓ-	ɔ	-a			
+ATR				ɓ-	ɔ̃	-a	ɓ-	ɛ̃	-a
Palatalisation									
Assimilation				ɓ-	o	-ɔ̃	ɓ-	ə	-ɛ̃

Reste à déterminer la fonction du préfixe **ɓ-**. Dans leurs études, D'Alton et Morgan considèrent qu'il s'agit d'un marqueur de classe (classe 1 dans les deux études) pour les humains reflétant la classe 2 atlantique de Doneux (1975). Pour Morgan (1996 : 36), il s'agit d'une réminiscence du système des préfixes.

Il existe des arguments qui militent contre cette interprétation. Premièrement le lexème ɔw serait l'unique de la langue à avoir conservé un préfixe. Tous les autres nominaux de la langue sont effet passés au système à suffixe. Par ailleurs, la chute de la consonne finale du radical constatée pour la forme de défini singulier ne peut s'expliquer par la préfixation d'une consonne de classe. En revanche il est possible comme nous l'avons montré, de l'expliquer par l'affixation d'un marqueur sans lequel il n'est pas possible d'affixer le morphème de localisation. Enfin, si l'on admet qu'il y a bien un marqueur d'affiliation nominale dans la structure du défini singulier, on peut s'étonner qu'il y ait une double affiliation du lexème. Il s'agirait également

¹⁵ **ɓɛy** a ici une valeur de pluriel 'les gens du village' sur laquelle nous reviendrons en 4.1.2.

¹⁶ Ce processus n'est pas sans rappeler celui de l'umlaut dans les langues germaniques (Bußmann, 1990 : 814). A supposer qu'il s'agisse du même processus, cela signifierait qu'un élément palatal présent dans un état antérieur de la langue serait responsable du changement. Notre étude se voulant résolument synchronique, nous ne pousserons pas la réflexion plus avant sur ce point.

du seul lexème dans ce cas. Notre position est que **ɔw** est affilié au marqueur **-Ø** et que le préfixe **b-** n'est pas un marqueur d'affiliation nominale. Cette position présente l'avantage de diminuer le nombre marqueurs en palor-ndut et de briser l'isolement, du moins dans le domaine de l'affiliation à un marqueur, du lexème **ɔw**.

Les données du singulier semblent indiquer que la présence ou l'absence de **b-** correspond à une distinction de définitude. Des données supplémentaires du pluriel montreront que cette première impression est trompeuse et que le préfixe **b-**, participe en fait du système de *clusivité* en palor. La discussion sur ce point sera donc poursuivie à la section 4.1.2.2.

4. Pluralisation des noms

4.1. Pluralisation des noms au défini

4.1.1. Noms de type 1 à 3

Le schéma de pluralisation des noms au défini est relativement simple en palor et en ndut. Pour tous les types de noms, l'afixe du pluriel est **-y** et est directement affixé à la limite finale de la forme de citation. Contrairement au défini singulier, il n'y a aucun processus de troncation.

Tableau 12. *Pluralisation des noms de type 1 à 3*

		<i>Singulier</i>		<i>Pluriel</i>	
Type 1	'hyène'	bukki	-v -ɛ	bukki	-y -ɛ
		bukkivɛ		bukkiyɛ	
	'cheval'	ponis	-f -ɛ	ponis	-y -ɛ
		ponisfɛ		ponisyɛ	
	'arbre'	kɪk	-k -a	kɪk	-y -a
		kɪkka		kɪkya	
Type 2	'nom'	tɪ	-k -a	tɪ	-y -a
		tɪka		tɪya	
	'pied'	kod	-Ø -a	kod	-y -a
		koda		kotyɑ	
	'chef'	bɔɔr	-Ø -a	bɔɔr	-y -a
		bɔɔra		bɔɔryɑ	
Type 3	'conte'	andɪ	-V -a	andɪ	-y -a
		andaa		andɪyɑ	
Type 3	'bonnet'	baanɔ	-V -a	baanɔ	-y -a
		baanaa		baanɔyɑ	
Type 3	'papa'	papa	-v -a	papa	-y -a
		paava		papaya	
Type 3	'maman'	tɪtɪ	-v -a	tɪtɪ	-y -a
		tɪva		tɪtɪjɑ	

Le morphème du pluriel n'entrave pas l'harmonisation ATR du locatif **-a** d'avec la base, ce qui indique qu'il forme un mot phonologique unique avec cette dernière. Nous considérons donc qu'il s'agit d'un suffixe.

On remarque que contrairement à ce qui se passe avec les suffixes d'affiliation nominale, les noms de type 2 et 3 ne changent pas de forme au contact du suffixe du pluriel. Les types 2 et 3 sont en effet sensibles à l'affixation d'un marqueur d'affiliation nominale, ce qu'ils manifestent par une troncation de leur matériel prosodique. Cela permet de poser que le morphème du pluriel n'entre pas exactement dans le même paradigme que les marqueurs d'affiliation nominale. En outre, ce morphème ne distingue en aucune manière les noms. Il n'est pas possible, sur la base de ce suffixe, de savoir quelle est l'affiliation d'un nom à un marqueur donné.

Nous posons par conséquent que le morphème du pluriel encode la définitude et le pluriel mais pas l'affiliation nominale. Le schéma structurel des formes de défini est en conséquence le suivant, illustré pour le singulier et le pluriel au moyen de **ponis** 'cheval' :

(39)	<i>Base</i>	<i>AfNom</i>	<i>Nbre</i>	<i>LOC</i>
	ponis	-f	-	-a
	ponis	-	-y	-a

Les marqueurs d'affiliation nominale sont donc en quelque sorte en distribution complémentaire avec celui du pluriel, mais sur l'axe syntagmatique. C'est à notre sens la raison pour laquelle l'affixation du pluriel ne déclenche pas de troncation pour les noms que ce processus concerne d'une part, et que ce morphème ne participe pas à l'affiliation nominale, d'autre part.

En ndut le marqueur /y/ varie selon l'environnement précédent. Il est totalement assimilé par le phonème qui le précède sauf si celui-ci est une voyelle ou une glottale (Morgan, 1996 : 22-23):

(40)	<i>Nom</i>	<i>Glose</i>	<i>Défini pluriel</i>
	jɪp	'sommet'	jɪppa
	tɔɔb	'pluie'	tɔɔbba
	cam	'plaie'	camma
	nɛr	'nuage'	nɛrra
	baw	'aboisement'	bawwa
	halay	'cour'	halayya
	baʔ	'baobab'	baʔya
	aɲɔh	'serment'	aɲɔhya
	lɔɔ	'ventre'	lɔɔya
	sopɪ	'bague'	sopɪya

Dans le cas d'une voyelle ou d'une glottale précédente, il se réalise /y/. Nous en déduisons donc que la forme lexicale du suffixe du pluriel est la même pour les deux langues.

4.1.2. Pluralisation de *ɔw* 'personne / être humain'

4.1.2.1. Pluralisation de /ɔw/

La discussion concernant *ɔw* 'la personne' avait abouti à la section 3.5 à l'affiliation de ce lexème au marqueur **-Ø**, et à l'élimination du préfixe **ɓ-** du système des marqueurs d'affiliation nominale. Le palor présente une forme de défini pluriel correspondant à celle du défini singulier, c'est-à-dire avec préfixation de **ɓ-** :

- (41) Palor :
 Défini singulier : **ɓoo**
 Défini pluriel : **ɓejje**

La formation du défini pluriel est conforme, en partie, à ce que les principes établis jusqu'à présent permettent d'attendre. Comme pour le défini singulier, le préfixe glottal est présent ; l'allomorphe palatalisé de *ɔw* est sélectionné puisque c'est le seul admis dans le contexte de ce préfixe ; il n'y a pas de troncation du radical, ce qui est conforme aux conditions d'affixation du morphème du pluriel. Par contre il est surprenant que la géminée résultant du contact entre la consonne finale du radical et celle du pluriel soit une géminée occlusive.

- (42) **ɓejje**
ɓ- **-ɛy** **-y** **-a**
 *** personne PLUR LOC
 'les personnes' / 'les gens'

Cela ne se justifie pas a priori. Il existe en effet plusieurs noms terminés par *y* dont la concaténation avec le pluriel n'entraîne pas un passage à l'occlusive correspondante, à l'exemple de *ɓɔy* 'ventre' :

- (43) a. **ɓɔya**
ɓɔy **-Ø** **-a**
 ventre AfNom Ø LOC
 'le ventre'
- b. **ɓɔyya**
ɓɔy **-y** **-a**
 ventre PLUR LOC
 'les ventres'

De même un mot terminé par une occlusive palatale n'assimile pas le morphème du pluriel à l'exemple de **cavaɟ** 'jeune fille' :

- (44) a. **cavaɟfa**
cavaɟ -v -a
jeune.fille AfNom v LOC
'la jeune fille'
- b. **cavaɟya**
cavaɟ -y -a
jeune.fille PLUR LOC
'les jeunes filles'

En ndut, la forme lexicale du morphème du pluriel est la même qu'en palor. Le résultat de la pluralisation de **ɔw** est cependant différent:

- (45) En ndut:
a. Défini singulier b. Défini pluriel
ɓəə **ɓəəwə**

Lors du passage au pluriel, la palatalisation est maintenue dans le contexte du préfixe, mais uniquement pour la voyelle. Celle-ci est allongée, mais pas pour les mêmes raisons qu'au singulier, le marqueur **-Ø** ne pouvant pas intervenir dans le contexte du pluriel et le suffixe locatif étant placé en fin de lexème. Nous posons donc qu'il existe en ndut un allomorphe semi-palatalisé de **ɔw**, ce qui donne pour **ɓəəwə** la dérivation suivante :

- (46) **ɓəəwə**
ɓ- -əw -y -a
*** personne PLUR LOC
'les personnes' / 'les gens'

La séquence **/w-y/** est résolue en faveur de **/w/** et à l'inverse du palor, la consonne n'est ni redoublée, ni renforcée. Malgré ces différences, les formes de pluriel du palor et du ndut ne sont pas si éloignées qu'il paraît. Dans les deux cas, il y a une palatalisation, due à la présence du préfixe **ɓ-** et une augmentation de quantité. En palor, c'est la consonne du radical qui est redoublée, tandis qu'en ndut c'est la voyelle qui est allongée :

- (47) a. Palor : b. Ndut :
ɓɛjje **ɓəəwə**

Nous en concluons que le morphème du pluriel en ndut et en palor est **-y** et possède un allomorphe suprasegmental d'augmentation de quantité que nous notons **/:/** et qui n'intervient que pour **ɔw** :

Schème 5. *Pluriel en ndut-palor*

$$\begin{array}{l} \text{-y} \\ \text{PLUR} \end{array} \rightarrow \text{-:(cons / voc) / } \mathfrak{w} \underline{\quad}$$

En ndut, ce morphème affecte la voyelle du radical tandis qu'en palor il affecte la consonne. Dans le cas d'une réalisation consonantique, l'augmentation s'accompagne d'un renforcement articulo-phonatoire. La dérivation des deux formes de pluriel est en conséquence la suivante :

(48) a. Palor :

ɸɛjje

ɸ-	-ɛy	-:(cons)	-a
***	personne	PLUR	LOC

b. Ndut :

ɸəwə

ɸ-	-əw	-:(voc)	-a
***	personne	PLUR	LOC

4.1.2.2. Fonction du préfixe **ɸ-**

La seule énigme restante concernant **ɸw**, est l'explication de la présence du préfixe glottal dans les formes de défini singulier et pluriel du lexème.

Nous avons vu à la section 3.4 que la seule forme admise pour le défini singulier était celle comportant le préfixe glottal :

(49) **ɸoo** / *oo
'la personne'

En situation d'élicitation, la seule forme produite par les informateurs interrogés pour le défini pluriel est **ɸɛjje**. Cependant, le corpus de contes que nous avons réuni a permis de recenser la forme **ɸwya**. On a donc deux formes pour le défini pluriel, l'une avec préfixation et l'autre sans :

(50) **ɸɛjje** / **ɸwya**
'les personnes' / 'les gens'

La différence de sens entre les deux formes est une distinction de clusivité. Dans une narration où le locuteur s'exprime à la troisième personne du pluriel, le locuteur peut scinder la population des actants en deux groupes selon un critère d'appartenance donné. Ceux des actants qui ne remplissent pas le critère en question peuvent être alors exclus de l'autre ou des autres

par **bɛjje**. Dans le cas où tous les participants donnés ou potentiels à la situation d'énonciation doivent être inclus dans la situation décrite, c'est **ɔwya** qui est utilisé. Le préfixe **b-** est donc un *morphème d'exclusivité*.

Le critère de clusivité est le plus souvent l'appartenance à une communauté donnée, le village ou l'ethnie. Dans la majorité des situations recensées dans nos contes, c'est la forme exclusive qui est utilisée. Elle indique que tous les participants sont de la même appartenance, ici le village.

- (51) **bɛy fɔt fɔ fɔ warwarɔ halanta a**
 qui voir chaque 2SG devoir+PRES entrer+REC avec
bɛjje dɔnaa gɔmɔra ndax key
 les gens 2PL+3SG habiter+PL+INACP parce que demain
 'Toute personne (chaque personne que tu vois) doit entretenir des relations avec ses voisins (les gens avec qui il habite) pour le futur.'

Dans la phrase en (51), la forme exclusive est utilisée puisque les gens dont il est question sont du même espace, ici le lieu d'habitation, que la personne prise comme repère, représentée ici par le pronom **bɛj**.

Dans l'énoncé suivant par contre l'utilisation de **ɔwya** est plus appropriée :

- (52) **yaazin homi kukoy cavaf fi won**
 Yacine être+PST enfant jeune_fille ici belle
hɔmpɛ gɔna. ɔwya beeb
 habiter+ACP le village les gens tous
wakotɛri waayɛ jiniyo bal
 aimer+PL+ACP+3SG.OBJ mais les génies aussi
wakotɛri
 aimer+PL+ACP+3SG.OBJ

'Yacine était une belle jeune fille du village. Tout le monde (tous les gens) l'aimait, même les génies.'

Elle indique en effet que Yacine, le repère, n'était pas seulement aimée de sa communauté propre, mais aussi par les gens d'autres communautés, voire du monde entier. De même dans la phrase (53) l'utilisation de **ɔwya** indique la valeur de vérité générale de l'assertion, sans exclusive communautaire.

- (53) **ɔwya hɔm kɔnɛka wɔr wan**
 les gens (incl) s'asseoir chacun devoir parler
yɛɛfɔ wakɔɔa jamma min lah
 qqchose devoir paix pouvoir avoir
 'Dans une assemblée (quand les gens sont assis), chacun doit dire ce qu'il pense pour qu'il y ait la paix.'

Ainsi selon le contexte, le locuteur détermine un repère comme centre déictique (Rapaport, Segal & Shapiro, 1989 ; Wiczorek, 2009) à partir duquel il va conceptualiser un espace d'inclusion et d'exclusion que la langue lui permet d'exprimer morphologiquement lors de l'usage du défini pluriel de **ɔw** au moyen du préfixe **ɓ-**. Au défini singulier il est logique que la seule forme possible soit celle préfixée (**ɓoo**), le centre déictique étant également l'unique actant à distinguer de l'‘autre’ ou des ‘autres’

En revanche pour le pluriel, la langue permet une scission des ‘autres’ en deux groupes : ceux de même appartenance que le centre déictique et éventuellement ceux qui ne le sont pas. Les cas et la forme qui leur correspondent sont respectivement les suivants :

- (1) Les ‘autres’ constituent un seul groupe de même appartenance que le centre déictique : **ɓɛjje**,
- (2) les ‘autres’ constituent deux groupes dont l'un n'est pas de même appartenance que le centre déictique et est exclu de la situation d'énonciation : **ɓɛjje**,
- (3) les ‘autres’ constituent deux groupes dont l'un n'est pas de même appartenance que le centre déictique et est inclus dans la situation d'énonciation : **ɔwya**.

La distinction de clusivité est attestée en palor et en ndut dans le système pronominal, mais pour la première personne du pluriel uniquement. Le centre déictique est dans ce cas le locuteur qui choisit d'inclure ou d'exclure son ou ses interlocuteurs de la situation d'énonciation.

Tableau 13. *Les pronoms sujets en ndut-palor*

	1 ^{ère} personne		2 ^{ème} personne	3 ^{ème} personne
Singulier	mɪ		fɔ	dɪ
Pluriel	fɔn (excl)	yɛn (incl)	dɔn	ɓa

La forme du pronom de troisième personne du pluriel permet de poser l'hypothèse d'un lien avec le préfixe d'exclusion identifié. Cette relation n'est cependant pas unique. En palor, **ɓɛjje** peut également exprimer la première personne du pluriel exclusive. Ainsi les phrases (54a) et (54b) sont équivalentes :

- (54) a. **ɓɛjje siili, dɔn bizi**
 b. **fɔn siili, dɔn bizi**
 ‘Nous sommes Palor, vous, Wolof’

De même, dans une situation où plusieurs communautés villageoises seraient présentes, un orateur représentatif d'un village donné pourrait jouer sur la

distinction de clusivité pour inclure ou exclure les gens qui ne sont pas du sien :

- (55) ‘Tout le monde est d’accord.’
- a. **ɓɛjɛ tuh tahotɛ**
(l’orateur et sa communauté villageoise uniquement)
 - b. **ɔwya tuh tahotɛ**
(l’orateur et toutes les communautés présentes)

ɔwya en revanche n’a jamais la valeur de première personne inclusive et n’exprime que la 3^e personne du pluriel. Son substitut pronominal est quel que soit le cas, **ɓa**.

Nous n’avons relevé ces emplois que dans les récits et chez les locuteurs de dialecte nord. Dans les récits du dialecte sud, c’est la forme préfixée qui est la seule utilisée. Les locuteurs du sud disent cependant connaître cette distinction, mais ne pas souvent l’utiliser. En élicitation de la forme de citation du défini pluriel, les locuteurs des deux dialectes rejettent **ɔwya** comme a-grammatical et ne valident que **ɓɛjɛ**. Cela, combiné au fait que cette distinction de clusivité n’existe pas (plus ?) pour le singulier laisse à penser qu’elle est en train de disparaître en palor au profit de la forme préfixée, avec uniquement un sens *inclusif*.

L’idée d’un lien entre le pronom **ɓa** et le préfixe **ɓ-** est renforcée en palor et en ndut par la connotation plurielle de **ɓɛy** / **ɓəy** dans les expressions suivantes :

- (56) a. **ɓɛy gɪna**
‘les villageois (les gens du village)’
- b. **ɓɛy faam**
‘la famille (les gens de la maison)’

Cependant le même mot peut avoir une signification de singulier :

- (57) a. **ɓɛy ʃaal**
‘l’homme (l’humain, mâle)’
- b. **ɓɛy ɓɛlɛb**
‘la femme (l’humain femelle)’

La signification de singulier ou de pluriel dépend donc de la sémantique du mot que **ɓey** précède : s'il s'agit d'un lieu¹⁷ il prend une connotation plurielle, dans le cas contraire il prend une signification de singulier.

4.2. Pluralisation des noms à l'indéfini

Tous les noms en palor, quel que soit leur type, forment leur pluriel indéfini de la même manière.

- | | | | | |
|------|----------|----------------------------------|----------|--------------------------------|
| (58) | - Type 1 | ɓi ponis
'des chevaux' | - Type 2 | ɓi andɪ
'des contes' |
| | - Type 3 | ɓi tɪɪ
'des mères' | - Type 4 | ɓi ɔw
'des gens' |

Le nom dans sa forme de citation est précédé d'un déterminant formé du préfixe d'exclusion **ɓ-**¹⁸ et du morphème du pluriel /y/. Ce dernier occupe alors la position prosodique de noyau de syllabe et émerge sous sa forme vocalique /i/. Le déterminant indéfini pluriel en palor est /**ɓi**/.

Schème 6. *Formation du déterminant indéfini pluriel en palor*

ɓ	-y	>	ɓi
Excl	PLUR		Det.Ind.PLUR

En ndut (Morgan, 1996 : 41), le morphème d'exclusion n'est pas préfixé. Le déterminant indéfini pluriel est par conséquent uniquement constitué du morphème du pluriel qui dans cette position prosodique émerge sous la forme /i/.

5. Absence de schèmes d'accord

Il n'existe pas de schèmes d'accord en palor. Que ce soit au niveau du groupe nominal ou au delà les marqueurs d'affiliation ne se propagent pas. Dans les exemples ci-dessous, chacun des lexèmes est suivi du marqueur auquel il est affilié. Par contre le marqueur n'est pas présent au niveau des qualificatifs. Morgan (1996 : 44, note de bas de page) indique que deux hypothèses sont possibles : (1) soit on considère que les adjectifs ne prennent pas de marques d'affiliation nominale; (2) soit on considère que les adjectifs ont tous pour marqueur **-Ø**, ce qui signifierait que les marqueurs de localisation ou d'association doivent obligatoirement être précédés d'une

¹⁷ Le 'lieu' peut être physique ou virtuel comme un parti ou une association.

¹⁸ Il pourrait s'agir également de la forme tronquée du pronom de troisième personne du pluriel **ɓa**.

marque d'affiliation nominale. C'est effectivement le cas pour les noms, mais pas pour les qualificatifs.

(59) Nom + adjectif

- a. **kɪlɪk** **-k** **-i** **gaan** **-a**
 arbre AfNom k ASS grand LOC
 'le grand arbre'
- b. **ponis** **-f** **-i** **gaan** **-ɛ**
 cheval AfNom f ASS grand LOC
 'le grand cheval'

Par contre la marque de défini pluriel est toujours présente sur tous les constituants du groupe nominal, ce qui constitue une preuve supplémentaire que marqueurs d'affiliation nominale et morphème du pluriel ne sont pas de même nature.

- (60) a. **kɪlɪk** **-y** **-i** **gaan** **-y** **-a**
 arbre PLUR ASS grand PLUR LOC
 'les grands arbres'
- b. **ponis** **-y** **-i** **gaan** **-y** **-ɛ**
 arbre PLUR ASS grand PLUR LOC
 'les grands chevaux'

Toutes les autres catégories susceptibles de s'accorder avec le nom qu'elles reprennent ou dont elles dépendent, telles que les pronoms, les démonstratifs ou les possessifs sont invariables, selon ce critère.

6. Conclusion

Le palor et le ndut s'avèrent être des langues avec des marqueurs suffixés nominaux différenciés, mais sans schèmes d'accord qui leur soient associés. Nous avons recensé cinq marqueurs d'affiliation nominale qui, compte tenu de leur apport flexionnel, ont été considérés comme dénotant la définitude. Le système proposé dans notre étude compte moins de marqueurs que dans les propositions précédentes. L'identification de processus de troncation ciblant divers constituants syllabiques en finale de lexème a permis d'identifier un marqueur vocalique dépourvu de traits articulatoires. Outre l'absence de schèmes d'accord, le palor se différencie des systèmes atlantiques prototypiques par la séparation du morphème du pluriel du système de marqueurs d'affiliation nominale. Enfin, un morphème d'exclusivité a été identifié dans le système des marqueurs du nom.

Références bibliographiques

- Aikhenvald, A. 2003. *Classifiers: A Typology of Noun Categorization Devices*. Oxford : Oxford University Press.
- Bußmann, H. 1990. *Lexikon der Sprachwissenschaft*. 2e édition. Kröners Taschenausgabe. Stuttgart : Kröner.
- Creissels, D. 2001. Les systèmes de classes nominales des langues Niger-Congo : Prototype et Variations. *Linx* 45, pp. 157-166.
- D'Alton, P. 1983. *Esquisse phonologique et grammaticale du palor, langue cangin (Sénégal)*. Thèse de doctorat de 3e cycle. Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- . 1987. *Le palor: esquisse phonologique et grammaticale d'une langue cangin du Sénégal, suivi d'un lexique et de textes transcrits et traduits*. Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- Doneux, J. L. 1975. Hypothèse pour la comparative des langues atlantiques. *Africana Linguistica* 6, pp. 41-130.
- Filimonova, E. (éd.). 2005. *Clusivity: Typology and Case Studies of Inclusive-Exclusive Distinction*. Typological Studies in Language Vol. 63. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Ibriszimow, D. & Segerer G (éds.). 2004. *Systèmes de marques personnelles en Afrique*. Amsterdam : Peeters.
- Morgan, D. R. 1996. *Overview of Grammatical Structures of Ndut: A Cangin Language of Senegal*. Master thesis. Arlington : University of Texas.
- Pichl, W. J. 1966. *The Cangin Group: A Language Group in Northern Senegal*. Pittsburgh : Duquesne University Press.
- Pozdniakov, K. & Segerer, G. 2004. Reconstruction des pronoms personnels du proto-Cangin. In: Ibriszimow, D. & Segerer G (éds.). *Systèmes de Marques Personnelles En Afrique*. Amsterdam : Peeters, pp. 163-183.
- Rapaport, W. J., E. Segal, & Shapiro S.. 1989. *Deictic Centers and the Cognitive Structure of Narrative Comprehension*. Department of Computer Science, State University of New York at Buffalo.
- Welmers, W. E. 1974. *African Language Structures*. Berkeley / Los Angeles / London : University of California Press.
- Wieczorek, A. E. 2009. This Is to Say You're Either in or out: Some Remarks on Clusivity. *Critical Approaches to Discourse Analysis Across Disciplines* 3 (2), pp. 118-129.
- Williams, G. & Williams, S. 1993. Enquête sociolinguistique sur les langues cangin de la région de Thiès au Sénégal. *Cahiers de Recherche Linguistique* Vol. 3, 2e Edition. Dakar : Société Internationale de Linguistique.